



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PME

Question écrite n° 63073

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le secteur des hôtels-cafés-restaurants. L'accord qui a été présenté pour leur branche le 21 juin présente des entorses assez importantes à la loi cadre du 19 janvier 2000 sur les 35 heures. Cependant, cette situation est justifiée par la résistance des professionnels du secteur, et cet accord permettra de rapprocher le statut des employés de ce secteur de celui d'autres employés. L'extension de cet accord obtenu après d'âpres négociations apparaît indispensable pour permettre le passage progressif aux 35 heures de la totalité des participants à ce secteur. Il lui demande donc si elle entend rapidement étendre cet accord par arrêté.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63073

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3775